
SAN JUAN – Séance de travail de l'ALAC et des dirigeants régionaux (10e partie)

Mardi 13 mars 2018 – 11h00 à 12h00 AST

ICANN61 | San Juan, Porto Rico

ALAN GREENBERG: Et bien, je vais demander au personnel de trouver toutes les personnes assistants à cette réunion, parce que nous avons déjà une minute de retard.

Nous allons demander aux personnes représentants At-Large de prendre place. Nous n'avons pas les personnes de NomCom, mais Maureen et Ali, veuillez s'il vous plait nous rejoindre. Olivier... Olivier aussi, Eduardo...

Avant de commencer notre séance, à la suite de cette séance, nous aurons une réunion avec le GAC et nous aurons un débat sur le budget, le plan opérationnel, j'aimerais donc savoir qui va être à la réunion avec le GAC ? Je crois que ce sont deux séances importantes, une sur le GAC et une sur le budget. Moi, je dois aller à la réunion avec le GAC, je n'ai pas le choix.

Donc Les personnes qui n'ont pas levé la main seront à la réunion du GAC si je comprends bien. Très bien, c'est noté.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Oui, ce serait bien d'avoir quelques membres de l'ALAC avec moi, absolument ; donc 50/50, donc moitié / moitié, c'est très bien au niveau des leaders régionaux, c'est comme ça qu'on va procéder donc.

Voilà. Est-ce que nous avons un avis du personnel NomCom ? Le leadership NomCom est-il présent ? Je vois des membres du NomCom mais qu'en est-il des leaders du NomCom ?

NON IDENTIFIE:

Et bien aujourd'hui, ils ont un petit peu de retard, la réunion précédente est en conflit peut-être avec votre réunion je crois.

ALAN GREENBERG:

Je comprends, mais nous avons un autre intervenant qui va venir, donc on ne va pas avoir beaucoup de temps pour parler avec vous de la situation, puisque nous avons par la suite une présentation importante.

Donc on nous a dit le leadership du NomCom, est-ce qu'il y a des membres du NomCom qui voudraient prendre la parole ici, je serais prêt à commencer la réunion, je crois que nous avons commencé l'enregistrement, donc nous pouvons commencer la réunion.

Est-ce que je peux avoir la confirmation que la réunion a officiellement commencé et que l'enregistrement est effectué. Je vois quelqu'un qui me l'indique, c'est le cas.

SANDRA HOFERICHTER: Sandra Hoferichter du NomCom. Nous avons un groupe whatsapp, je leur ai demandé où ils se trouvaient, ils sont en retard, ils arrivent. Mais en attendant cela, il y a des membres du NomCom, je vois Nadira, j'ai vu Haziz, je ne sais pas s'il est toujours avec nous Haziz, et je vois qu'il y a notre équipe de révision qui est également présente dans la salle.

Ha oui pardon excusez-moi non, vous n'êtes pas de l'équipe de révision, donc... Je crois qu'on peut changer peut-être, vous pouvez changer un petit peu votre ordre du jour ou utiliser les personnes qui sont ici présentes dans la salle.

NON IDENTIFIE: Allez-y on va faire de notre possible pour procéder. Et bien, je crois que vous pouvez faire de votre mieux.

SANDRA HOFERICHTER: Donc c'est ma communauté et je serais donc très heureuse de vous parler. Je vous connais, je peux donc prendre la parole

sans absolument aucun problème puisque je suis maintenant au NomCom.

Comme je l'ai dit, c'est mon deuxième mandat au NomCom. Et lors de cette réunion, c'est très intéressant, il y a des choses très intéressantes au niveau des activités de sensibilisation, le nombre de dossiers...

Ha je vois arriver les personnes étant à la tête du NomCom dans la salle.

Donc nous avons reçu un grand nombre de dossiers de demandes et de candidatures, mais nous devrions pouvoir en recevoir plus.

Je crois qu'au niveau de l'Amérique Latine, il y a un manque de dossiers, et j'aimerais encourager toutes les personnes dans la salle, et en particulier les personnes de la région d'Amérique Latine d'envoyer des dossiers de demande. Vous avez jusqu'au 19 mars pour ce faire. Et vous aurez une semaine, jusqu'au 26 mars pour terminer votre dossier de candidature.

Ceci dit, je vois que l'équipe de leadership est arrivée, et je vais donc donner la parole à Zahid.

Je ne sais pas ce que je pourrais vous expliquer de plus.

ZAHID JAMIL: Merci beaucoup Sandra de nous avoir aidés un petit peu. J'apprécie beaucoup. En effet nous étions en retard, nous étions à une autre réunion. Et il y a beaucoup de débats au sujet du NomCom. Donc comment vous voulez que nous gérons cette réunion Alan ?

ALAN GREENBERG: Et, bien, vous savez il ne vous reste plus qu'environ 10 minutes parce que nous attendons un autre intervenant qui va venir nous parler.

ZAHID JAMIL: Donc qui est-ce qui gère les transparents ? Voilà très bien, donc on va avancer un petit peu. Merci beaucoup. Je ne veux pas vous faire perdre votre temps.

Je crois que nous avons trois pour le conseil d'administration, GNSO, un à la GNSO, deux mandats à l'ALAC, deux places l'ALAC et la ccNSO.

Donc on n'a pas besoin de ces groupes pour vous porter candidat. Vous n'avez pas besoin de venir de ces groupes pour vous porter candidats. Il y a des personnes qui disent : personne va me recommander, je n'ai rien à faire avec la GNSO, non pas du tout, ce n'est pas exact. Je crois que c'était bien clair, mais il

me semble qu'en effet ce n'est pas toujours très clair au niveau de la communauté.

Donc vous avez vu l'année dernière que nous avons très bien géré cela, nous sommes passés à 36 % de femmes qui ont déposé des dossiers. On n'a pas encore les chiffres pour l'année, on essaye encore d'aller au plus près de la parité. Donc merci beaucoup aux personnes, au cocktail des femmes du DNS, beaucoup de femmes sont venues nous rejoindre, et se sont portées candidates pour ces postes.

Donc devons continuer absolument à améliorer ces résultats. Et vous voyez que ces postes remplis sont passés à hauteur de 50 %. Je crois que, donc 50 % des candidats sélectionnés étaient des femmes, ce qui est tout à fait positif. C'est un bon chiffre.

Vous voyez ce qu'il y a à l'écran ? Oui, très bien.

C'est le 28 mars que nous avons cette date limite. Ça a été modifié. C'est très, très bien ;

Vous voyez qu'il y a le site web nomcom.icann.org et c'est important comme site web. Donc ça marchait mal avec Google, maintenant on a changé le nom du site web et cela est beaucoup plus positif, on nous retrouve beaucoup plus.

Donc si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Voilà très rapidement, je voudrais parler un petit peu des améliorations que nous avons eues cette année. On avait beaucoup de responsabilités, mais pratiquement aucun pouvoir. Le destin du NomCom était prédéterminé d'avant la naissance, et on répétait, répétait constamment les mêmes problèmes.

Donc on n'était pas en mesure de recruter peut-être la même entreprise de recrutement, donc on n'avait pas de budget, on ne savait pas ce que c'était un budget, on n'avait pas de contrôle sur le budget, parce que le personnel, 11 mois à l'avance faisait le budget. Donc on n'avait aucun contrôle sur cette enveloppe budgétaire. On ne pouvait pas choisir non plus grand-chose.

Donc combien de réunions, combien de réunions de visu, on ne contrôlait rien de tout cela, on ne pouvait absolument rien contrôler.

Et à la base, c'était un problème à cause de nos textes statutaires, et un problème de calendrier également.

Donc cette année, nous avons amélioré les choses, nous avons la date d'anniversaire, on n'a pas attendu 4 semaines pour faire cela, dès la première date, et le premier jour, on a décidé d'être plus efficaces. Donc on pré-planifie beaucoup, et notre budget nous a indiqué, donc on a révélé, on a forcé donc à divulguer une partie du budget pour que l'on ait accès à cela, pour que

l'on puisse changer cela, voir les fonds supplémentaires qui existaient pour faire de nouvelles activités.

Donc on a changé un petit peu notre entreprise d'évaluation, et on fait la sélection un petit peu différemment. Au départ, ce qu'il se passait c'est que les personnes qui étaient sur NomCom regardaient les dossiers, il y avait 100 candidats, et en ligne, on leur donnait une note de 1 à 5, des candidats de 1 à 5. On faisait cela de chez nous, sur nos ordinateurs. Et cela nous donnait un chiffre. Ce chiffre donnait donc des notes, et les personnes qui passaient sous un seuil limite n'étaient plus pris en compte.

Donc on n'évaluait pas tous les candidats de la même manière. On a changé un petit peu cette méthode et cette manière de procéder. On a dit qu'on va regarder 100 % de nos candidats et on va parler de tous nos candidats et nos candidatures. On va toujours leur donner des notes, mais on ne va pas éliminer de personnes. C'est trop arbitraire. Ce n'était pas juste.

Donc tous les candidats, quels que soient les critères, vont être pris en considération avec des rencontres de visu, avec NomCom, avec des entrevues, des entretiens et ainsi de suite.

Donc on a besoin d'une grande collaboration du personnel pour ce faire. Pour la première fois nous avons une description du poste de travail avec des experts. Donc on a envoyé la description du poste de travail au conseil d'administration, on a

reçu donc du conseil d'administration un retour, et tout est en ligne. Les descriptions de poste sont en ligne. Ce n'est pas ce que nous pensons, c'est ce que le conseil d'administration veut comme description de postes.

Donc on avait des critères également à définir. Et la description du mandat, du poste, c'était une chose, l'équipe du personnel nous a beaucoup soutenus, ça représente beaucoup de travail. Et c'est un travail vraiment extraordinaire de la communauté. Donc on a une liste également des qualités et des compétences, et on a donc les conseils de sélection provenant du conseil d'administration.

On fait des questionnaires également, on fait des réunions. Bon, parfois en ligne c'est difficile. Parfois on a à gérer cela en ligne, ça ne marchait pas toujours très bien. Pour vous donner une idée, l'année dernière, un tiers des appels : vous m'entendez ? Oui ? C'était ça, je ne peux pas vous entendre. Vous m'entendez ? Ça ne marche pas. C'est un problème. On a perdu beaucoup de temps lors d'appels qui ne fonctionnaient pas au niveau technique. C'était un petit peu le fantôme de NomCom. C'est comme ça qu'on l'appelait.

Cette année, ça ne va pas être un problème puisqu'on va se retrouver, on a plus de capacités. On a deux entreprises de recrutement, de bureau de consultations et de recrutement. Et

ça va être Damon qui va s'occuper de cela l'année prochaine. Il pourra vous en dire plus.

On nous disait : c'était un peu une boîte noire NomCom. Et bien à toute étape, tout cela sera clair cette année avec des courriels d'envoyés, indiquant : désolé que vous ne soyez pas arrivés au niveau plus élevé, mais merci d'avoir déposé votre candidature. Et tout cela. Et les personnes avançant vont recevoir un appel personnel de ma part, le président du NomCom pour encourager les gens par rapport à leurs capacités.

Donc nous avons une formation avec les interviews, nous avons une formation qui a été effectuée, où on nous a expliqué quelle était la situation, quel était At-Large, ce que c'était que la ccNSO, quelle était la confidentialité, formation sur la confidentialité, comment faire des entretiens, passer des entretiens, formation à la gouvernance du conseil d'administration et ainsi de suite.

Donc il y avait la charrue avant les bœufs. Il y avait une sélection finale comme on le fera à Panama. Lorsqu'il y avait cette diligence due qui était importante. On devait s'assurer que les personnes étaient au niveau. Mais il y avait un problème, parce qu'on ne devait plus se réunir, on passait à autre chose, on n'avait plus de temps, ça posait des problèmes.

On a décidé que non, nous allons pour toutes les personnes qui vont venir à Panama cette année, avant la sélection, lorsque l'on fait la discussion à Panama, on aura terminé, il n'y aura plus d'autre processus d'évaluation, la sélection sera terminée.

Donc on ne va pas avoir une adresse nomade, on va avoir une adresse web permanente, NomCom ne va plus être nomade, et on va demander à tous les AC et SO, dans les procédures opérationnelles, on va demander des conseils. Et ALAC va recevoir une lettre pour donner plus d'informations. Et même chose pour la ccNSO et autre.

Donc nous avons changé également nos textes statutaires, non pardon on avait les textes statutaires de l'ICANN que nous devions respecter, donc les liaisons ne votaient pas mais participaient au processus. Maintenant ce que l'on voudrait, lorsqu'on le passe de l'étape 1 à l'étape 2, lorsqu'il y a ce processus d'élimination pour certains candidats, c'est les membres votant uniquement qui ont un impact là-dessus. Et ça, ça posait problème dans la communauté. Donc je voudrais être clair, la première note, avec les liaisons non votants, ils vont participer.

Lorsqu'il y a l'appel, lorsqu'il y a l'entretien, et bien la barre est à un niveau assez bas, on peut suggérer des personnes à ce niveau-là. Les liaisons non votantes peuvent suggérer, participer

à toutes les délibérations, et également aux différents questionnaires qui vont être envoyés.

Donc participation à ce niveau-là, mais également lorsqu'on fait les décisions finales, ça c'est une étape où l'on passe de l'étape 1 à l'étape 2, après le questionnaire, après la délibération, là, à ce moment-là, le vote sera uniquement avec les membres votants.

Et il y a une équipe qui fait des entretiens beaucoup plus poussés, qui fait des recommandations également sur cette personne qui est évaluée.

Donc, j'ai parlé beaucoup trop vite et beaucoup trop longtemps. Je redonne la parole à Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG:

Je crois que je vous ai entendu dire que la décision de qui sera sélectionné sera faite avant la réunion de Panama. Vous avez dit ça ?

ZAHID JAMIL:

Et bien oui, l'analyse que l'on fait, le contrôle que les personnes sont des personnes de qualité, se déroulera avant que l'on vienne à Panama. Donc il y aura sélection parce qu'on ne veut pas qu'après les gens et bien ils n'ont pas de casier judiciaire vierge ces personnes ; il faut que l'on vérifie que ce soit des

personnes de qualité au niveau des casiers judiciaires et ainsi de suite.

ALAN GREENBERG: Donc très bien, donc on saura tout au niveau des régions et ainsi de suite. Donc ce ne sera pas beaucoup avant Panama.

ZAHID JAMIL: Donc il est très important lorsqu'on fait ce processus de sélection, il commence le 6 avril jusqu'avant Panama. Donc si vous nous donnez juste avant Panama, ça ne va pas marcher parce que les postes seront déjà pris en raison de la diversité géographique. On ne veut pas vous forcer à quoi que ce soit, mais le plus tôt possible sera le mieux absolument pour nous, mais on fera le maximum.

ALAN GREENBERG: Ou, très bien. Donc on ne sera pas prêt au 6 avril, mais on va déterminer la date exacte. Hans ?

HANS PETTER HOLEN: Peut-être que vous voudriez consulter les textes statutaires, parce que ça doit être 6 mois avant l'AGM.

ALAN GREENBERG: Oui, ça c'est pour le conseil d'administration, moi je parle de la sélection ALAC, pas de la sélection du conseil d'administration, donc il n'y a pas cette période de 6 mois à respecter.

ZAHID JAMIL: Puis-je dire quelque chose ? Merci de clarifier cela. Donc ça ne compte pas. Votre poste, vos postes, ont déjà une spécification géographique.

ALAN GREENBERG: Mais nous essayons d'avoir deux personnes du même pays et de la même région. Ça compte également pour nous. Merci beaucoup.

NON IDENTIFIE: Très bien, l'avantage de ce qu'on appelle la diligence due c'est qu'on a les résultats, donc la vérification de ces personnes, des problèmes éventuels pour ces personnes, c'est bien d'avoir les résultats le plus tôt possible, pour avoir des résultats qui pourront être annoncés juste après la réunion de Panama ? C'est ça ?

NON IDENTIFIE: On ne peut pas annoncer les résultats nous-mêmes parce qu'il y a des changements des textes statutaires, on doit aller au EC et

ensuite c'est passé au conseil d'administration, et c'est l'organisation ICANN qui va annoncer cela. Mais juste après Panama, à la fin de Panama on aura déjà envoyé notre liste. Et donc on envoie cela au conseil d'administration.

On essaye d'être vraiment cohérent, on veut ensemble révéler tous les noms, toutes les personnes ayant été choisies.

ALAN GREENBERG: Donc je comprends cela, donc c'est au même niveau avec le conseil niveau et la communauté habilitée. Hans ?

HANS PETTER HOLEN: Oui, on parle aux candidats, on leur demande d'accepter ou pas la nomination, ça peut prendre quelques jours ou quelques semaines, mais ce sera tout de suite après Panama, donc j'espère qu'ils seront toujours dans un bon état d'esprit, donc j'espère que ça se passera rapidement.

ALAN GREENBERG: Donc ça, ça a un impact sur une autre décision que nous prenons ; donc je veux être très clair, vous nous dites que vous ne connaissez pas les personnes nommées à l'ALAC, vous les connaissez rapidement après Panama, et non pas deux ou trois mois plus tard.

Voilà j'ai bien compris, c'est très bien, ça change quelque chose d'absolument essentiel pour nous, quelque chose que nous devons résoudre, parce que moi je m'en vais, je ne serais plus président d'ALAC et il faut que je nomme un nouveau président d'ALAC, et il faut que je nomme un nouveau président d'ALAC, donc c'est très important, il y a une question d'éligibilité qui se passe, et il faut que l'on connaisse les personnes rapidement.

NON IDENTIFIE:

Oui, je dirais que deux semaines et demie à la suite de Panama, mais pas plus.

ALAN GREENBERG:

Ok. Est-ce que quelqu'un d'autre veut intervenir ? Est-ce que vous avez un commentaire sur NomCom, sur ALAC, sur les leaders régionaux à apporter ici ?

Bien, donc bonne chance. Merci.

Bien je crois que David Conrad est dans notre salle, le voilà.

Je souhaite la bienvenue à David, avec beaucoup de plaisir. Je suis toujours ravi de le voir. Je ne vais pas le présenter, je lui donne la parole directement.

DAVID CONRAD:

Merci Alan. Bien. Je suis très enrhumé, donc je m'excuse. J'ai un peu des problèmes de voix aussi.

Merci de m'avoir donné la possibilité de vous parler du roulement de clef. Cela devrait fonctionner, non ? Oui. Bien.

Alors, pour vous donner un petit peu de contexte, lorsque nous avons la racine en 2010, nous avons promis à la communauté que nous allions faire un roulement de clef, c'est-à-dire changer la clef après 5 ans. Et nous avons commencé ce processus de roulement de clef en 2013, et puis nous avons arrêté ce processus à cause d'un petit événement qui s'appelle la transition des fonctions IANA. On a pensé qu'il valait mieux attendre un petit peu.

Et donc lorsque j'ai rejoint ICANN en 2014, nous avons fait quelques analyses préliminaires, nous avons remis en place le roulement de clef doucement, pour reprendre un petit peu de vitesses dans nos activités. Et nous avons avancé assez rapidement jusqu'au mois de septembre 2017.

Pendant le mois de septembre 2017, VeriSign a publié un document préliminaire sur internet, comme analyse qui avait été publiée en avril 2017, et cela a été implémenté dans un serveur de noms au mois d'aout 2017, et ils ont commencé à avoir des données de cette implémentation qui indiquaient qu'il y avait des surprises.

Nous avons anticipé qu'à cette époque-là, septembre 2017, nous ne devions pas voir un résolveur qui était seulement configuré avec l'encre de confiance, et que nous devions voir les deux encres de confiance 2010 dans le système de 2017. C'est-à-dire que ça voulait dire que le résolveur pouvait changer la nouvelle clef sans interrompre le service ;

Mais à cette époque-à, en septembre 2017, un rapport nous a montré qu'entre 7 et 8 % des résolveurs qui reportaient leur clef, les configuraient seulement avec les clefs de 2010. Et si on avait continué comme cela était prévu, le plan était prévu d'utiliser une nouvelle clef en octobre 2017, cela voulait dire 7 ou 8 % des résolveurs que nous connaissions allaient être incapables de résoudre quoi que ce soit. Ils allaient commencer à entrer en défaillance, et tous les utilisateurs qui dépendaient de ces résolveurs allaient être incapables de faire des recherches de nom sur internet. Donc on a pensé que c'était quelque chose de négatif, il ne fallait pas que ça arrive.

Et j'allais juste partir en vacances, je n'allais pas prendre de vacances au moment où internet allait tomber en panne, j'étais à l'aéroport, et j'ai dit peut-être qu'on devrait éviter de faire cela aujourd'hui et on a décidé de reporter cela.

Donc on a commencé à analyser davantage les données à partir du serveur racine qui nous donnait le plus de données. À l'époque

on collectait les données de B, D, F, et L, donc des les serveurs racine B, D, F et L, et on a analysé un petit peu ce que l'on obtenait. Et on a vu qu'il y avait un chiffre de 4,1% inférieur à ce qu'on pensait, mais c'était quand même trop.

Donc on a décidé de reporter cela au 27 septembre pour essayer de comprendre ce qu'il se passait vraiment ; on a commencé à regarder les données d'octobre à décembre 2017, et comme on avait les adresses IP des résolveurs, on avait donc ces informations, on avait accès à ces informations. Donc on a décidé de contacter ces résolveurs et on a constaté que les informations et les bases de données WHOIS ne sont pas aussi utiles que cela devrait être parce qu'on a constaté que la seule chose que l'on a des fois c'est une adresse IP. Et trouver l'opérateur de ces adresses IP est difficile.

Donc sur les 500 adresses IP que nous avons, nous n'avons pu recevoir de réponse que de 20% de ces opérateurs pour les adresses IP et pour leur demander ce qu'il se passait en réalité.

Donc il s'est avéré que sur ces 100 adresses, 60% étaient des adresses dynamiques. Donc cela n'a aucun sens d'avoir un résolveur sur une adresse dynamique. Le résolveur permet de travailler sur un système qui envoie des demandes pour y répondre.

Donc cela nous a menés à réfléchir un peu plus. 25 % des adresses venaient de résolveurs qui ne renvoyaient pas de données de demandes à d'autres résolveurs. Donc il y avait une chaîne de résolution qui faisait que par exemple je peux configurer mon laptop avec un résolveur et l'envoyer à Google 8.8.8.8, et la seule adresse que je verrais dans le serveur racine, c'est l'adresse indiquée, non pas le résolveur que j'utilise sur mon laptop.

Donc on a voulu trouver une cause unique, et c'était quelque chose qui soit positif et négatif. L'aspect positif, c'est qu'il n'y a pas un problème endémique avec le plan de roulement de clef que nous avons. Le logiciel faisait ce qu'il devait faire à 99 % en général. Mais nous n'avons pas pu remédier la situation, parce que nous n'avons pas pu comprendre quel était le problème qui existait en réalité.

Donc à ce moment-là, nous étions dans une situation difficile. Et en janvier, nous avons décidé d'en parler avec la communauté. Voilà, c'est ce que nous avons fait en janvier 2018, nous avons décidé d'en parler avec la communauté, pour recevoir son opinion.

Nous avons eu une liste, nous avons créé une liste de diffusion de personnes qui étaient intéressées par le roulement de clef, la partie des experts techniques qui nous ont envoyé des

demandes pour contribuer et qui ont participé aux critères pour pouvoir le faire.

Il y a eu une discussion qui a eu lieu, un débat, peut-être un peu moins que ce que j'aurais aimé, mais il y a eu différents messages que nous avons reçus, qui sont dans nos archives d'ailleurs si cela vous intéresse. Et le résultat de cette discussion, ça a été qu'il n'y a pas de moyens actuellement, nous n'avons aucun moyen de mesurer le nombre d'utilisateurs qui risquent d'avoir des problèmes, un impact négatif.

Nous avons une idée, vague, du nombre de résolveurs qui ne sont pas configurés correctement, mais cela ne nous dit pas combien d'utilisateurs sont derrière ces résolveurs.

Par exemple on peut voir, en théorie Google comme résolveur, mais cela ne nous dit pas combien de gens utilisent le résolveur de Google. Donc cela signifie que les données qui ont été connectées... parce que le fait que nous ayons des données a été surprenant, le nombre de données que nous avons, cela avait été créé en avril, la première version a été faite en avril, ça a été mis en œuvre en août, donc le fait que l'on reçoive des signaux déjà nous a étonnés.

Mais dans la mesure où nous avons avancé, il y a eu davantage de signaux qui ne nous disent rien de nouveau, qui nous disent seulement que certains résolveurs sont mal configurés.

Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que quelque part entre zéro et un grand chiffre d'utilisateurs peuvent être affectés si nous faisons le roulement de clef.

Il y a une conviction au sein de la communauté technique que nous pouvons faire des mesures plus précises dans le futur. Il y a un nouveau standard développé par Jeff [d'AP NIC] sur la racine KSK qui va nous donner davantage d'informations, mais ce n'est pas disponible encore, ce n'est pas terminé. Donc il n'y a pas eu de mise en œuvre de prototype de fait encore ;

Le consensus, sur la liste, a été qu'on devait faire le roulement. Et pour le moment on n'a rien de plus. Certaines personnes vont être impactées ou vont avoir des problèmes suite au roulement, c'est-à-dire qu'ils ne pourront pas faire de résolutions à moins qu'ils éteignent le DNSSEC. La communauté technique a répondu à cela en disant qu'ils méritent ce qu'ils vont obtenir, ce qu'ils vont avoir. Ils le méritent.

Donc la communauté a aussi dit qu'on doit continuer à essayer de contacter ces gens pour leur dire d'arranger leur configuration pour qu'ils n'aient pas de problèmes. Nous avons fait cela pendant deux ans, et nous avons pu toucher tout le monde et leur dire ce qu'il risquait de se passer lors du roulement de clef.

Donc le 1^{er} février nous avons publié un plan révisé, un plan préliminaire révisé pour faire le roulement de clef, avec une date, c'est-à-dire le 11 octobre 2018, un an exactement après le roulement de clef qui était prévu. Et dans le plan préliminaire, nous ne fournissons pas de critères éligibles pour déterminer si nous devons continuer ou pas, parce que nous n'avons rien reçu pour le moment de la part de la communauté.

Nous allons continuer à faire de la sensibilisation, dire aux gens que s'ils ne réparent pas leur KSK, ils ne pourront plus faire de résolution.

Et nous allons bientôt publier des statistiques. Notre objectif est de publier des statistiques plus souvent.

Ce document préliminaire est ouvert. Donc si vous avez des intérêts, la période de commentaires publics est ouverte, donc si vous avez un intérêt à ce propos, à propos du roulement de clef, participez à ces commentaires.

La communauté technique a déjà participé, elle nous a dit qu'elle serait d'avis d'avancer dans le roulement de clef, mais nous aimerions avoir un peu plus de contributions de la part des autres communautés et savoir quelle est leur opinion à ce propos.

La période de commentaires publics s'achève le 2 avril 2018, donc si vous avez quelque chose à nous dire, faites-le à travers cette période de commentaires publics.

Ici vous voyez donc le programme proposé pour le roulement de clef. Donc du 10 au 15 mars, nous allons avoir une séance pour recevoir les commentaires de la communauté, ensuite à la mi-avril nous allons publier un rapport en fonction de cette contribution du public, et ensuite, s'il y a des modifications à faire dans le plan nous le ferons. Nous fournirons ce nouveau plan au conseil. Il y aura une résolution du conseil pour demander à SSAC de réviser le plan finalisé avant le premier aout. Nous aurons de nouveau une séance pour obtenir l'opinion de la communauté au mois d'aout. À la mi-aout, nous aurons l'opinion de SSAC et nous pourrons publier le plan final. Ce plan final sera publié vers le 14 septembre et présenté au conseil pour demander au conseil ce qu'il pense, donc d'avancer, et de faire le roulement de clef. Et à ce moment-là le 11 octobre nous ferons le roulement de clef.

Nous voulons nous assurer qu'il y a un suivi clair, pour le cas où des problèmes surgiraient.

Nous voulons être sûrs que tout cela a été dirigé par la communauté et que tout le monde est responsable. Je ne voudrais pas être responsable d'un problème pour internet.

Donc je voudrais que toute la communauté, le conseil, soit d'accord pour que l'on mette en œuvre ce roulement de clef le 11 octobre.

Pour un peu plus d'informations, nous avons des rapports, vous avez ici toutes les dernières données. Nous avons un PDF qui aborde donc différents serveurs racines. Et nous avons fait une analyse de tout ce problème. Et ici vous voyez un petit peu les données, la présentation de ces données.

En janvier, on avait une moyenne d'entre 5 et 8 % des résolveurs qui annonçaient 845 données, en janvier, ce pourcentage a beaucoup augmenté et il est maintenant de l'ordre de 20 – 25 % des résolveurs qui indiquent qu'ils sont configurés avec la KSK de 2010. Lorsqu'on va commencer à signer, en octobre 2018, 20 % des résolveurs ne pourront pas résoudre donc les informations.

Donc il y a eu un bug dans le nom du serveur, et qui n'était pas lié au roulement de clef. C'était un problème de sécurité qui a été fait, et beaucoup de gens donc ont dû mettre à jour leur logiciel. Rappelez-vous que la mise en œuvre de 8145 a été mise en œuvre sur un petit nombre de résolveurs. Et le résolveur le plus courant de l'internet aujourd'hui est celui du DNS de Microsoft et DNS Microsoft ne supporte pas cette version 8045. Donc les seuls résolveurs que nous voyons sont des personnes

qui ont adopté les systèmes de mise en œuvre open source de bonne heure.

Donc les gens doivent mettre à jour leur version de unbound, et à ce moment-là nous aurons donc cette annonce de 8045. Et pourquoi est-ce qu'il y a un chiffre aussi élevé ? Nous ne savons pas. Nous n'avons aucune idée. Nous essayons de faire un suivi, de comprendre ce que sont ces résolveurs. Nous pensons que c'est peut-être des résolveurs de test sur des machines virtuelles que des personnes ont établis pour faire des tests et qui devaient être ensuite annulés. Et donc si cela ne valide pas le DNSSEC, ce ne sera pas très grâce, mais nous n'en sommes pas sûrs.

Ici, vous voyez ce tableau, ici vous voyez plusieurs tableaux qui vous montrent la ligne qui indique qu'on a plus ou moins partout ce chiffre qu'on ne comprend pas très bien. VeriSign l'a vu, donc on ne sait pas très bien pourquoi.

Voilà. Et ici, combien d'adresses est-ce que nous voyons qui rapportent ce type de problème. Ici sur ce graphique vous voyez dans le temps le nombre de rapports, et le nombre d'adresses IP uniques que l'on voyait donc dans le serveur racine. Et tout allait bien jusqu'à la mi-janvier où cela augmente.

Donc si vous regardez les chiffres accumulés dans le temps, vous voyez que ces chiffres augmentent de manière très rapide. On

arrive à 700 000 adresses IP uniques qui sont passées à près de 45 annonces.

Une autre manière de regarder les mêmes données, c'est ici vous voyez donc le nombre d'adresses IP, certaines rebondissent, d'autres sont bloquées, ce qui indique que nous avons une dynamique ici qui nous inquiète si le roulement de clef est fait avant de comprendre ce qu'il se passe.

Voilà. Donc beaucoup d'adresses, 267 000 adresses seulement sont configurées avec la clef de 2010 et risquent d'avoir un problème lorsque nous allons signer la nouvelle clef en octobre. Il y a 464 000 qui ont été configurées correctement. Donc c'est inquiétant.

Et une des raisons pour lesquelles j'encourage les gens à participer à la période de commentaires publics, à donner votre avis, c'est pour nous dire comment vous vous sentez par rapport à ces chiffres.

Donc j'ai mentionné que nous allons publier ces documentations [route-trust-anchor-reports.research.icann.org] et vous pouvez obtenir toutes ces informations, ces transparents, ces diagrammes qui sont mis à jour. Donc tout est disponible, tout est absolument public.

Ça c'est quelque chose d'intéressant également, ça montre les sources, les systèmes autonomes et les descriptions de ces systèmes autonomes et vous pouvez suivre de près un système autonome à une adresse IP. Donc ça montre que les 30 premières sources. Reliance est situé en Inde, c'est un prestataire de service internet. En Allemagne, il y a également [Mobily] qui est le plus grand prestataire en Arabie Saoudite pour les téléphones portables, donc ça ce sont les adresses protocole internet qui posent problème et qui ont des problèmes avec les résolveurs et des problèmes de configuration de résolveur.

ALAN GREENBERG: Oui, absolument. J'aimerais qu'on ait le temps de vous poser des questions parce qu'on doit s'arrêter absolument à midi.

DAVID CONRAD: Donc oui, une aide de la communauté, elle est nécessaire. On leur a demandé de l'aide pour connaître les opérateurs, on a été voir les RIR également, ils ont été un petit peu choqués de voir le nombre d'adresses qui posaient problèmes et ils ont décidé de nous aider pour mieux suivre cela.

Les prochaines étapes, et bien nous allons continuer notre enquête sur RFC 8045, avec toutes ces données. Nous avons

différents contacts, nous avons différents systèmes, nous encourageons donc d'autres personnes à nous aider, à apporter des informations.

Nous allons continuer à promouvoir cela au niveau du roulement de clef.

Et ce que nous avons maintenant, c'est qu'il y a beaucoup de personnes qui ne voulaient pas prendre la parole, parce que ça leur paraissait ennuyeux. Mais ce que l'on veut faire, c'est continuer à écouter la communauté. On a ce processus de commentaires publics, et il n'y a pas un grand volume, mais il y a pas mal de débats à ce sujet.

Donc voilà ce que je voulais vous présenter aujourd'hui.

ALAN GREENBERG:

Donc il y a quelqu'un qui est dans la communauté technique qui va faire un commentaire, qui s'est porté volontaire pour faire un commentaire. Donc voilà.

Donc je dirais que j'ai une idée peut-être que l'on pourrait utiliser toutes ces données, voir si les résolveurs sont conformes, mais je ne sais pas si c'est possible. Donc j'ai une question et ensuite un commentaire. Sur les 100 que vous avez contactés, est-ce qu'ils ont résolu ce problème au niveau de la clef ?

DAVID CONRAD: Oui, sur les 100 que nous avons contactés, un bon pourcentage a indiqué que pour leurs adresses protocole internet ils n'avaient pas moyen de contacter les clients, ce n'était pas possible. 25 % nous ont indiqué que les clients envoyaient des requêtes au nom de quelqu'un d'autre. Il y a des personnes qui ont fixé cela. Et donc il y a des personnes qui ont indiqué que oui, sur leur machine ils pouvaient absolument changer cela, mais il y en a d'autres qui nous ont indiqué qu'il n'y avait pas de problème et qu'ils étaient prêts à résoudre cela en temps et en heure.

ALAN GREENBERG: Donc si je peux résumer cela, vous nous avez indiqué que parmi les personnes qui ont installé des nouveaux logiciels, un tiers d'entre eux n'ont pas l'encre de confiance, la deuxième encre de confiance d'installée. Donc ces personnes ne peuvent rien changer tant que rien ne pose véritablement problème.

Ils ne font rien sur leur système, la plupart du temps c'est les consultants qui ont installé ces logiciels il y a de cela de nombreuses années, donc même si vous vouliez contacter les personnes, vous allez leur parler de résolveurs, de DNS, de points très complexes, donc ça va être quelque chose qui risque de poser problème.

Nous avons un petit peu de temps pour poser des questions. Et Holly, Hadia, John, toutes les personnes qui ont levé la main.

HOLLY RAICHE:

Moi j'ignore totalement cela, mais ce sont des allocations dynamiques qui sont de plus en plus nombreuses et je ne suis pas une spécialiste de la question. Il y a peut-être la question de l'IPv6, est-ce que cela a trait à l'IPv6 cela ? Donc il y a beaucoup de données qu'on ne peut pas obtenir ? Donc ça fait partie de ce problème ?

DAVID CONRAD:

Donc les adresses dynamiques, on n'a pas à s'en inquiéter parce que le résolveur, lorsqu'il y a un impact sur d'autres utilisateurs, passe par votre ISP lorsque vous démarrez votre ordinateur. C'est une adresse qui ne peut pas être changée parce que c'est déjà configuré sur votre machine, sur votre ordinateur.

Donc ça veut dire que l'ordinateur d'un utilisateur final n'impacte qu'un utilisateur. Donc la personne va dire : pourquoi ça ne marche pas ? Et si les personnes peuvent comprendre pourquoi ça ne marche pas, et bien elles sont très au courant.

ALAN GREENBERG: Est-ce que ce n'est pas une adresse dynamique pour l'utilisateur, mais ça ressemble à une adresse dynamique, c'est ça le problème ?

DAVID CONRAD: Oui, c'est une autre inquiétude que nous avons, un autre défi à relever, parce qu'on ne peut pas le savoir véritablement, si c'est une adresse dynamique qui fonctionne ou pas. Nous avons parlé à des prestataires de service importants, CGN notamment, et il y a deux ou trois niveaux qui existent et je ne crois pas que ce soit une solution viable à ce niveau.

ALAN GREENBERG: John ou Hadia ?

HADIA EL MINIAWI: Oui, j'aimerais revenir au transparent numéro 6 je crois, 15 pardon. Oui, alors, j'aimerais poser une question sur cette différence, entre le total, 1569, la différence de 1569. Je ne comprends pas cela. Je ne comprends pas comment on arrive à ces chiffres.

DAVID CONRAD: Bon, la différence de 1569, et bien cela suggère que si on a seulement commencé avec KSK 2010 la clef 2010, et tandis

qu'on les observait, parce qu'on les observait le temps passant, là ils ont également mis la clef pour 2017. Ils ont été conscients du problème et.

HADIA EL MINIAWI: Ha donc c'est pendant le processus.

DAVID CONRAD: C'est pendant le processus qu'ils ont mis la clef 2017, mais c'est vraiment un chiffre très, très bas. À peu près 0,3 %.

JOHN LAPRISE: Merci beaucoup de venir nous expliquer ces questions. J'aimerais dire que c'est une présentation qui fait un peu peur je dirais pour les utilisateurs finaux. D'avoir beaucoup d'utilisateurs finaux qui vont se retrouver coupés de l'internet, c'est absolument inacceptable. C'est sûr.

Et je crois qu'en parlant avec le GAC, pas le GAC pardon SSAC, je crois que le conseil d'administration a été conseillé par SSAC, à 63 et 73 pour réagir par rapport à cela. Le conseil d'administration doit absolument prendre des mesures.

Donc quelles mesures ont été prises par l'organisation ICANN pour soutenir cela ?

ALAN GREENBERG: Vous n'avez que 3 minutes.

DAVID CONRAD: Oui, il y a deux résolutions à la base véritablement, on dit à l'organisation ICANN, on dit que nous avons besoin absolument de ce roulement de clef, c'est un processus multiannuel, c'est seulement tous les trimestres que l'on peut faire quelque chose, et c'est très règlementé pour minimiser les chances d'avoir de véritables problèmes.

Donc avec 73 par exemple, nous avons cette question de cascades qui se posait, on n'avait pas assez d'information pour vraiment le faire, c'est pour ça qu'on n'a pas fait de roulement de clef. Donc ce qu'on va faire, c'est prendre plus d'informations et faire le roulement de clef en temps et en heures lorsque ça ne posera plus de problème.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Donc, plusieurs commentaires et une question.

ALAN GREENBERG: En 45 secondes Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Premièrement, est-ce que vous avez pris en compte les bases de données GEO IP ou bien pris en compte qui payait pour ces adresses internet IP ?

Donc je continue mes questions vous pourrez y répondre en une seule fois.

Est-ce que ce n'est pas plus facile, lorsqu'il y aura le roulement de clef, si votre système ne fonctionne pas parce que vous avez la vieille clef, pourquoi ne pas éteindre le DNS, et pourquoi un jeudi, cette date d'octobre, ce sera déjà vendredi en Asie. Donc ça, ça peut poser problème. Ce serait mieux d'avoir un lundi ou mardi pour avoir la semaine de disponible.

DAVID CONRAD: Pour répondre à la dernière question en premier, que j'ai déjà oubliée, donc le 11 octobre, on a choisi cette date, il y a différentes dates de vacances qui rentrent en ligne de compte également. Donc le choix a été fait du 11 octobre par mon équipe, et je ne sais pas exactement quel a été le raisonnement. Et ça semblait fonctionner pour nous en tout cas.

Deuxième question, les IP GEO, et bien elles vont nous aider à identifier les pays ces IP géographiques. Mais elles ne donnent pas assez d'informations sur les opérateurs et les résolveurs qui posent problème.

Et qui payent pour... Oui, ça on n'a aucune possibilité de suivre qui paye pour quoi pour ces adresses protocole internet. Donc on contacte les opérateurs en théorie pour avoir qui a payé pour cela, mais il y a des résolveurs ouverts.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Et éteindre le DNSSEC ?

DAVID CONRAD: Oui, ça c'est une solution, si on a un problème de validation au niveau du KSK et on espère qu'ils vont rallumer le DNS une fois qu'on aura fait le roulement de clef.

ALAN GREENBERG: Donc, il y a une décision qui doit être prise, est-ce que l'on fait le roulement, et si le roulement est fait, dans tous les cas, est-ce qu'on attend encore une année, et si on attend une année est-ce que ça aura véritablement changé la situation ? Et si on ne peut jamais faire ce roulement de clef, on ne peut changer la clef, on a vraiment de gros problèmes, c'est là la situation qu'on a devant nous.

DAVID CONRAD: Donc il y a ce risque, mais le pourcentage de personnes qui font la validation au DNSSEC, est de moins en moins important.

J'attribue cela au fait qu'on n'a pas fait le roulement de KSK.
Donc ça c'est une information positive.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. C'était très intéressant. On n'a pas beaucoup de temps pour creuser un petit peu plus. Merci beaucoup David d'être venu nous mettre au courant de ces problèmes de roulement KSK.

Et bien il y a quelqu'un du personnel qui va nous dire ce que l'on fait maintenant.

HEIDI GRUBER: C'est Heidi au micro. Nous avons l'anniversaire NARALO sur la terrasse, juste en face. Vous avez la terrasse, vous sortez pour cette fête NARALO.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]